

## Conseil d'établissement

RÉUNION DU 29 octobre 2019, à 19 h

Salle 113, école Joseph-Paquin

### PROCÈS-VERBAL

Membres du conseil d'établissement	Présent	Absent
Dufour, Guylaine, parent	X	
Dauphinais, Isabelle, enseignante	X	
Touchette, Isabelle, orthophoniste	X	
Melançon, Annie, technicienne en éducation spécialisée	X	
Sophie Nicolas, parent	X	
Catherine Pelletier, parent	X	
Martine Perreault, enseignante	X	
Dominique Potvin, coordonnatrice clinique CIUSSS		X
Dallaire, Pierre, parent		X
<b>Invité et public</b>		
Justine Naveau, Dysphasie Québec	X	



Direction :	<i>Isabelle Biron, directrice adjointe</i> <i>Céline Crépin, directrice</i>	Secrétaire de la rencontre:	Catherine Pelletier
-------------	--------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------	---------------------

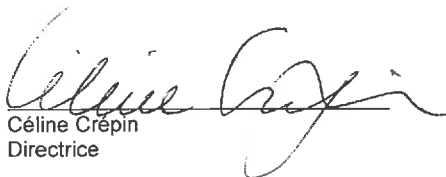
Résolution	Sujet	Discussion	Suivi
	1. Ouverture de la séance et vérification du quorum	Mme Sophie Nicolas, présidente, souhaite la bienvenue à tous pour cette deuxième rencontre de l'année 2019-2020 du conseil d'établissement. Le quorum requis par la loi est atteint.	
CE-19/20-08	2. Adoption de l'ordre du jour du 29 octobre 2019	Il est proposé par Mme Guylaine Dufour et résolu que l'ordre du jour de la séance soit adopté.  ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ	
CE-19/20-09	3. Adoption du procès-verbal et suivi de la séance du 25 septembre 2019	Il est proposé par Mme Isabelle Touchette et résolu que le procès-verbal de la séance du conseil d'établissement du 25 septembre 2019 soit adopté avec les modifications proposées.  ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ  Suivis au procès-verbal du 25 septembre 2019 :  13. Communication de la présidence : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les membres du CÉ demandent à la direction de contacter le CIUSSS afin de demander s'il est possible qu'ils offrent aux parents le cours de français signé niveau 1 en janvier considérant que celui-ci n'a pas été dispensé en septembre en raison du faible nombre d'inscriptions.</li> <li>• À la suite du Salon des Premières-Seigneuries, les membres du CÉ constatent qu'en plus de transmettre les documents informatifs de l'école Joseph-Paquin, au kiosque EHDAA, il serait également pertinent de transmettre notre affiche afin de rendre plus visible notre école spécialisée.</li> <li>• Les travaux se poursuivent pour déterminer les moyens à privilégier pour chaque objectif du projet éducatif.</li> </ul>	

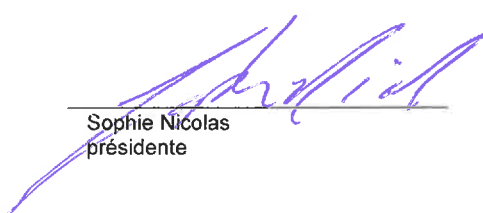
## Conseil d'établissement

Résolution	Sujet	Discussion	Suivi
	4. Période de questions accordée au public	Il n'y a pas d'intervention du public à cette séance.	
<b>DÉCISIONS-CONSULTATIONS</b>			
CE-19/20-10	5. Nomination membre de la communauté	Il est proposé par Mme Martine Perreault et résolu, de nommer Mme Justine Naveau comme représentante de la communauté pour l'année scolaire 2019-2020.  <b>ÉLUE PAR ACCLAMATION</b>	
CE-19/20-11	6. Budget école	<p>Mme Crépin présente un budget 2019-2020 déficitaire et expose les principales raisons : diminution de la clientèle, augmentation des besoins des élèves, modèle de financement ne correspond plus aux nouveaux critères d'admission, maintien des services directs aux élèves.</p> <p>Des démarches ont été entreprise en 2018-2019 par les services éducatifs et des finances auprès du MESS afin de réviser les modalités de financement. Le financement actuel est insuffisant pour répondre aux besoins des élèves. Notamment, une rencontre conjointe avec Monsieur Louis Dandurand, directeur des services financiers de la commissions scolaire, madame Sophie Nicolas, présidente du conseil d'établissement ainsi que l'équipe de direction de l'école Joseph-Paquin s'est tenue le 12 novembre dernier au sujet du budget 2019-2020. Monsieur Dandurand confirme que l'établissement est sous financé par le service régionale et suprarégional de scolarisation (SRSS). Les démarches en vue de régulariser la situation sont en cours. Ainsi nous sommes autorisés par la C.S. à déposer un budget déficitaire. Certaines balises de financement doivent être ajustées au profil des élèves qui a évolué au cours des dernières années. Effectivement, tous les élèves ont des limitations fonctionnelles sévères et plusieurs ont une comorbidité.</p> <p>Les membres du CÉ et la direction s'entendent sur le fait que la qualité des services aux élèves doit être assurée dans ce contexte.</p> <p>Madame Sophie Nicolas mentionne que les coûts chargés aux parents pour le service de surveillance du midi sont nettement inférieurs qu'ailleurs. Il est donc proposé par Mme Catherine Pelletier d'indexer le coût du service de surveillance du midi. Celui-ci passera de 100.00\$ par année à 180.00\$ par année. Cette somme représente un coût de 1.00\$ par jour. Il est mentionné que le service dispensé est exceptionnel et que les activités offertes le midi sont variées et adaptées à la clientèle.</p> <p>Les membres du conseil d'établissement demandent à ce que les revenus soient plus détaillés et ventilés pour le budget.</p> <p>Mme Catherine Pelletier, représentante au comité de parents, invite les membres à lui formuler leurs questionnements car les budgets écoles seront à l'ordre du jour de la prochaine rencontre.</p> <p>Considérant l'importance du budget pour le bon fonctionnement de l'établissement, il est convenu de discuter de ces nombreux enjeux au CPE puis de déposer le budget à la séance du 10 décembre.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>	
CE-19/20-12	7. Budget du CÉ	Il est proposé par Mme Guylaine Dufour et résolu, de confier à l'équipe-école le budget de fonctionnement 19-20 du Conseil d'établissement de 250.00\$ afin qu'il soit utilisé pour les élèves.  <b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b>	
	8. Frais chargée aux parents	Reporté à la prochaine rencontre.	
CE-19/20-13	9. Sorties éducatives	<p>Madame Isabelle Biron présente l'ensemble des sorties éducatives et activités scolaires. Une attention particulière est portée au réveillon de Noël du 19 décembre qui se déroulera jusqu'à 19h15. Ainsi le 20 décembre, en raison de l'horaire prolongé du 19 décembre, les élèves n'auront pas d'école.</p> <p>Il est proposé par Mme Catherine Pelletier et résolu d'adopter les sorties éducatives et activités scolaires présentées.</p> <p style="text-align: right;"><b>ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</b></p>	
CE-19/20-14	10. Mesure 15028 – activités parascolaires au secondaire		

## Conseil d'établissement

Résolution	Sujet	Discussion	Suivi
		<p>Un montant d'environ 9000\$ est octroyé à notre établissement par le ministère pour la mise en place d'activités parascolaires pour les jeunes du secondaire. Ces activités sont organisées, en majorité, sur l'heure du dîner. Les jeunes du primaire peuvent également bénéficier de certaines d'entre-elles. Une sortie à la maison des jeunes est également organisée pour quelques jeunes du secondaire 1 fois par semaine après les heures de classe où ils côtoient quelques jeunes de l'Envol.</p> <p>Il est proposé par Mme Isabelle Dauphinais et résolu, d'adopter l'organisation des activités de la mesure 15028.</p> <p style="text-align: right;">ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ</p>	
	11. Fonds spéciaux	Reporté à la prochaine rencontre.	
<b>INFORMATIONS</b>			
	12. Planification annuelle des sujets traités au C.É.	Reporté à la prochaine rencontre.	
	13. Normes et modalités	Reporté à la prochaine rencontre.	
	14. Fusion administrative	Reporté à la prochaine rencontre.	
	15. Communication du représentant au comité de parents	Madame Catherine Pelletier informe les membres que le projet de construction d'une nouvelle école secondaire sur les anciens terrains du zoo de Charlesbourg sera traité à la prochaine rencontre du comité. Elle souhaite proposer que les jeunes de l'école Joseph-Paquin puissent bénéficier d'un local d'inclusion dans cet établissement.	
	16. Communication de la direction de l'école	Madame Isabelle Biron informe les membres que nous avons reçu un généreux don de 11954\$. Celui-ci a été remis à notre établissement grâce à la généreuse participation de Monsieur Pierre Boutet, père de l'un de nos élèves, au Grand défi Pierre Lavoie. Cette somme contribuera à valoriser et promouvoir les saines habitudes de vie. Les membres du CÉ souhaitent adresser une lettre de remerciement à Monsieur Boutet.	
	17. Communication des partenaires	Madame Justine Naveau présente l'offre de service de Dysphasie Québec. Il est suggéré que l'établissement scolaire fasse la promotion de leurs services auprès des familles. Madame Naveau vérifiera préalablement les critères d'admissibilité aux services dispensés par Dysphasie Québec et assurera un suivi à l'établissement scolaire.	
	18. Varia		
	19. Prochaine rencontre	La prochaine rencontre aura lieu le mardi 10 décembre 2019.	
	20. Levée de l'assemblée	Mme Annie Melançon propose la levée de l'assemblée à 21 h 15.	

  
 Céline Crépin  
 Directrice

  
 Sophie Nicolas  
 présidente